



Eglise Universelle de Dieu / Le Monde A Venir France Métropolitaine

Association culturelle régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et du 9 décembre 1905
53 rue Raymond-Losserand 75014 Paris – Tél. : 01.43.22.60.84. - Fax : 01.43.35.05.52.

Paris, le 1er juin 2009

Chers Frères et Sœurs, Chers Amis,

LE DON DE GUERISON.

D'après les Ecritures, nous constatons que Dieu accorde à certaines personnes des dons spirituels dont celui de guérir les malades (1 corinthiens 12 : 9). Ce don, comme les autres dons, vient de Dieu par le Saint-Esprit qui est en nous. Mais tous les dons ne sont pas systématiquement accordés à tous et à toutes.

Au sein de *l'Eglise Universelle de Dieu*, les malades peuvent solliciter les prières individuelles ou collectives. C'est une démarche personnelle et non obligatoire au sein de notre communauté chrétienne. Ces personnes en souffrance peuvent s'adresser à leur pasteur pour qu'il intercède auprès de Dieu par une prière spécifique en leur imposant les mains et en les oignant d'huile. L'apôtre Jacques dit bien clairement que ce sont les « anciens » qui ont exclusivement la charge de le faire (Jacques 5 : 14). L'onction et l'imposition des mains ne sont pas une assurance que la personne sera guérie.

L'Eglise Universelle de Dieu recommande dans TOUS les cas de maladie ou de symptôme de maladie de consulter son médecin traitant, et nous invitons sérieusement les parents à respecter cette règle pour la santé et le bien-être de leurs enfants. Il est évident que ce n'est pas seulement le médecin ou le chirurgien qui va guérir un malade, mais Dieu qui lui donnera le talent pour y parvenir. Toutefois, même sous contrôle médical et malgré tous les traitements, tous les malades ne guérissent pas de la même façon ; certaines personnes ne guérissent même jamais, malgré leur foi dans le Seigneur, et finissent par mourir en raison de la maladie qui les affecte.

Dieu n'a pas pour volonté, dans le temps présent, de guérir toutes les maladies physiques ou mentales. Sa volonté est de nous guérir spirituellement, et nous ne le serons vraiment qu'au jour de notre résurrection ; en attendant nous devons apprendre, parfois par la souffrance, la patience et la fidélité.

Ainsi, *l'Eglise Universelle de Dieu* ne cautionne à l'heure actuelle strictement AUCUNE personne comme ayant reçu le don de guérison, même si une personne croit l'avoir reçu et être mandatée par Dieu à l'exercer. Cet individu encourt à titre privé d'être accusé de charlatanisme, ou même d'exercice illégal de la médecine ou de la pharmacie. *L'Eglise Universelle de Dieu* ne cautionne en aucun cas toute intervention individuelle non confirmée par les pasteurs ou équipes pastorales. Toute action individuelle qui conduirait à un accident serait dénoncée immédiatement auprès des services compétents.

Nous vous encourageons au discernement et à rester équilibrés et vigilants. Faites ce qui est bon pour rester en bonne santé physique, mentale et spirituelle.

Marie-Angélique Picard

Porte-Parole - Conseil Ecclésiastique National
Tel. 06.81.14.83.22 - marie-angelique.picard@lemondeavenir.com

Gérard Stévenin

Président
EUD/MAV – France Métropolitaine